

**Mairie du THORONET**  
**Mme Le Maire, Marjorie VIORT**

☎ : 04 94 73 87 11

contact@lethoronet.fr

## **AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU THORONET**

J'ai l'honneur de vous informer de la tenue de séance du conseil municipal de la commune du Thoronet, qui aura lieu :

**Le Mardi 7 avril 2026 à 18h30  
en Mairie du Thoronet, salle du Conseil Municipal**

### **Ordre du jour :**

- Désignation secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal.
- Lecture des décisions/arrêtés.

### Délibérations :

1. Approbation du CFU 2025 – Budget principal
2. Approbation du CFU 2025 – Budget annexe de l'eau
3. Approbation du CFU 2025 – Budget annexe de l'assainissement
4. Affectation des résultats 2025 – Budget principal
5. Affectation des résultats 2025 – Budget annexe de l'eau
6. Affectation des résultats 2025 – Budget annexe de l'assainissement
7. Vote des taux de fiscalité locale 2026
8. Vote du budget primitif 2026 – Budget principal
9. Vote du budget primitif 2026 – Budget annexe de l'eau
10. Vote du budget primitif 2026 – Budget annexe de l'assainissement

11. Vote des subventions 2026 aux associations.
12. Frais de représentation du maire.
13. Occupation du domaine public pour la gestion de la résidence publique le Clos- Fixation redevance partie fixe – Fixation tarif plancher partie variable.
14. Adoption du protocole transactionnel avec la SARL LE CLOS.
15. Adoption du tableau des effectifs 2026.
16. Mise à disposition d'un agent communal dans le cadre d'un stage pratique pour l'obtention du BAFA.
17. Création de deux emplois permanents à temps non-complet sur le grade d'adjoint administratif territorial - accueil.
18. Création d'un emploi permanent à temps non-complet (23 heures hebdomadaires annualisées) au sein de l'école Lucie Aubrac sur le grade d'adjoint technique territorial.
19. Mise à jour du tableau des emplois liée aux avancements de grade – Adjoint administratif principal 1ere classe.

Informations diverses.

**LE MAIRE,  
Marjorie VIORT**

